

20 janvier 2009

Présents : S. Barboux, L. Bonhomme, K. Boubekour, N. Capron, M. Chamillard, P. Chaquin, B. Charleux, J.P. Tranchier (remplace L. Dechoux excusé), D. Devilliers, M. Ethève, A. Fradet, V. Herledan, L. Jullien, J.-F. Lambert, S. Legrand, G. Lhommet, A. Maquet, E. Marchalant, H. Molines, S. Neveu, S. Pensec, C. Pepe, H. Pernot, G. Prestat, B. Rousseau, C. Roux, V. Simounet, M.-T. Vandendorre.

Absents excusés : A. Brossas, V. Cabuil, L ; Dechoux, S. Lavielle, P. Mazurkiewicz.

Invité : F. Chemla

• Points généraux :

- Le PV de la réunion du 7 Novembre 2008 est adopté à l'unanimité.

Il est disponible sur le site Internet de la licence de chimie.

- Pauline Mazurkiewicz, unique représentante du collège étudiant vient d'obtenir le L3 S6. Elle est néanmoins inscrite en L3 pour l'année scolaire et accepte de continuer à siéger au conseil de département de Licence.

• Informations sur la nouvelle maquette de Licence (H. Pernot, C. Roux, G. Lhommet)

- Les principales modifications de la structure des L2 et L3 généralistes sont rappelées. Elles concernent principalement :

i- Une réorganisation du contenu des UE de spectroscopie et de chimie analytique (répartition L2-L3-M1)

ii- Une réorganisation du contenu des UE de chimie inorganique (répartition L3-M1)

iii- Une réorganisation du contenu des 2 UE de thermodynamique et cinétique du L2

iv- L'insertion d'un enseignement « risques chimiques » dans l'UE 206

v- La scission en 2 UE de 3 ECTS de l'ex-UE 305

vi- La modification de l'UE optionnelle de chimie inorganique (UE 344)

- Le nouveau parcours « Chimie et Physique », ex-parcours PC sera dorénavant entièrement géré par la Chimie. Les principales modifications de ce parcours sont :

i- L'introduction d'une UE de spectrochimie analytique en L2

ii- La création d'UE optionnelles, l'une en S5 et l'autre en S6, offrant un choix entre une orientation « concours de l'enseignement » et une orientation M1 recherche. Il est en effet indiqué que certains étudiants de ce parcours choisissent finalement la voie « recherche » ce qui devrait être renforcé avec la mastérisation.

En revanche, comme le choix des options en L3 CP reste limité, il paraît plus clair de ne pas afficher de parcours distinct « enseignement et « recherche » mais bien des choix optionnels.

Par ailleurs, il est remarqué que le titre de l'UE « électronique analogique » ne rend pas réellement compte du contenu de l'UE et mériterait d'être changé.

La création des masters d'enseignement n'a finalement que peu de conséquences sur le parcours Chimie et Physique. Seule l'ex-UELP335 de médiation scientifique est déplacée de L3 en Master.

- La Licence Pro ne subit qu'une modification de classification : elle apparaît dorénavant sous trois intitulés de Licence Pro différents.

• Mise en place de la nouvelle maquette de Licence

- Le travail de mise en place de la nouvelle maquette doit être lancé dans les différentes plate-formes. Dans un premier temps, il est demandé qu'un ou deux correspondants par UE soient désignés avec le souci d'assurer ou de se partager les tâches de coordination et d'animation de l'équipe pédagogique. En particulier, il a été souligné la nécessité pour les responsables pédagogiques de participer à des réunions inter UE destinées à discuter, partager, homogénéiser les pratiques pédagogiques et à mettre en relation les contenus des différentes UE.

Par ailleurs, afin de permettre une meilleure implication de chaque enseignant dans chaque UE et d'assurer un meilleur suivi des étudiants, il a été demandé de veiller à limiter, lors de la constitution des équipes pédagogiques le nombre d'intervenants par UE.

- Une discussion concernant l'évaluation de nos enseignements par les étudiants a été initiée par M. Ethève et Huguette Molines. Elle a en particulier concerné le moyen d'obtenir un pourcentage de réponse important. Plusieurs solutions ont été envisagées, en particulier celle de demander aux étudiants de remplir les questionnaires une demi-heure avant un examen. Les avis étant assez partagés sur ce sujet, ce point sera retravaillé par l'EFU en relation avec les responsables pédagogiques des différentes UE. Cela permettra également de rediscuter du contenu des questionnaires UE par UE.

- F. Chemla est ensuite intervenu en tant que président du Directoire des Formations pour donner l'évolution de la réflexion sur les modalités du contrôle des connaissances. Il apparaît tout d'abord que, dans le cadre fixé par le LMD la semestrialisation et la double session d'examen doivent être maintenues. En revanche, rien n'oblige à ce que les deux sessions soient de la même nature. Par exemple, il est fortement suggéré que la première session pourrait se muer en une évaluation continue.

Les réactions à cette proposition ont été multiples. Les côtés positifs d'une telle solution ont été donnés :

- assouplissement de la période inter-semestres permettant de regagner une certaine sérénité
- en fonction des modes d'organisation, possibilité de dégager une ou des périodes à consacrer à des stages
- intérêt pédagogique à imposer un travail régulier aux étudiants

On note par ailleurs que ce mode de fonctionnement existe déjà dans certaines UE ou parcours (parcours PC par exemple) et semble donner satisfaction malgré l'impression de surcharge de travail que peuvent avoir les étudiants.

En revanche, de nombreuses difficultés ont également été évoquées en particulier d'un point de vue pratique : gestion des statuts étudiants particuliers, gestion des absences, harmonisation des sujets, des notes, conditions pratiques (salles surchargées si le contrôle a lieu en TD, problème d'organisation s'il a lieu en amphi)...

Il est apparu clairement qu'un travail préalable UE par UE doit être fait pour permettre d'avancer sur ce sujet et tenir compte au mieux des besoins pédagogiques. Cela fera l'objet de la première réunion des responsables pédagogiques des UE.

La séance a été levée à 18h30